Informations de base

2022/2714(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Amendements aux règlements sur les véhicules adoptés dans le contexte de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies

Complétant 2018/0145(COD)

Subject

2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis

3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Evénements clés

Evénement	Référence	Résumé
Publication du document de base non-législatif	C(2022)03610	
Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
Annonce en plénière de la saisine de la commission		
Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
	Publication du document de base non-législatif Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois Annonce en plénière de la saisine de la commission Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil	Publication du document de base non-législatif C(2022)03610 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois Annonce en plénière de la saisine de la commission Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2714(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0145(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	IMCO/9/09249	

Portail de documentation

Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2022)03610	08/06/2022		